



clubs Valence-doyen,
S^t-Péray/Guilherand-Granges

SCULPTURA 2021 – 5^e édition
exposition-vente d'art contemporain
Valence – Drôme

ÉSAD •Grenoble •Valence

APPEL À PROJET

SCULPTURA est une exposition-vente d'art contemporain, créée en 2012 et se déroulant tous les deux ans dans divers lieux de Valence. En 2021, la nouvelle médiathèque Latour-Maubourg accueillera cette manifestation.

SCULPTURA est une initiative du Lions club, club philanthropique international. Ce sont les clubs Valence-doyen et Saint-Péray/Guilherand-Granges qui relaient cette initiative.

SCULPTURA a pour partenaires le LUX-scène nationale, les Amis du Musée de Valence et l'ÉSAD ●●.

SCULPTURA, comme exposition-vente d'art contemporain, a l'objectif de :

- soutenir la création contemporaine en proposant à la vente des oeuvres d'artistes émergeant.e.s ou confirmé.e.s;
- soutenir une action grâce aux bénéfices générés par la vente.

Pour 2021, c'est l'association « Mon cartable connecté » qui a été sélectionnée. « Mon cartable connecté » vise à acquérir du matériel informatique pour les enfants en hospitalisation longue, ceci pour qu'ils ne soient pas déscolarisés. Cette association a pour fondateurs le comédien et chanteur Marc Lavoine et l'ancien footballeur Raymond Domenech.

SCULPTURA s'auto-finance. Des « packs » sont proposés à la vente, offrant à leur acquéreur l'accès à deux conférences, une invitation à la soirée privée et au vernissage public, et une estampe, objet de cet appel à projet.

ARTICLE 1^{er} : **objet**

En partenariat avec l'ÉSAD ●●, **cet appel à projet concerne la conception et la production d'une estampe, technique laissée au choix du/de la candidat.e, en dix exemplaires numérotés et signés.** Un exemplaire, désigné « épreuve d'artiste », sera produit afin d'être exposé pendant SCULPTURA. Cet exemplaire ne sera pas proposé à la vente et sera restitué au/à la candidat.e à la fin de l'exposition.

ARTICLE 2 : **candidature**

Les candidat.e.s devront faire parvenir à l'ÉSAD ●● :

- un portfolio au format PDF ;
- le projet d'estampe numérisé, accompagné d'une note d'intention.

Ces deux documents sont à transmettre le **28 février 2021** au plus tard par mail à : pcthevenet@gmail.com et geraldine.letovanec@esad-gv.fr.

ARTICLE 3 : **caractéristiques de l'estampe**

Cette estampe sera produite :

- selon la technique choisie par le.a candidat.e, à préciser dans le dossier de candidature, à savoir entre :
 - gravure (taille-douce, eau-forte, aquatinte, lino ou xylo) ;
 - lithographie ;
 - offset ;
 - sérigraphie.
- selon un format maximal de 50 x 65 cm, sur le papier de son choix, ceci à préciser dans le dossier de candidature ;
- selon un tirage d'une « épreuve d'artiste » et de dix exemplaires numérotés et signés ;
- selon la pertinence du/de la candidat.e, conscient.e que son estampe peut s'adresser à des acquéreurs du « pack » parfois peu au fait des enjeux de la création contemporaine. Cette production se fera entre le **8 mars** et le **1er avril 2021**.

ARTICLE 4: tirage de l'estampe

Cette opération se fera sur les presses de l'ÉSAD ●●, site de Valence, place des Beaux-Arts, 26000 Valence. Un.e professeur.e ou un.e technicien.ne pourra aider à l'opération.

ARTICLE 5: sélection des candidat.e.s

Le comité de sélection est constitué de la directrice de l'ÉSAD ●●, du commissaire de l'exposition-vente SCULPTURA, d'un.e enseignant.e de l'ÉSAD ●● et d'un membre du Lions club, ce dernier pour avis consultatif. Le comité de sélection sélectionnera trois candidat.e.s. Il se réunira le 3 mars 2021.

La sélection du comité de sélection est sans appel.

Les candidat.e.s seront informé.e.s de la décision du comité de sélection au plus tard le 4 mars 2021.

ARTICLE 6: rétribution

Les trois lauréat.e.s, sélectionné.e.s par le comité de sélection, recevront chacun six cent euros TTC sur présentation d'une facture ou d'une note d'honoraires. Le.a lauréat.e devra être affilié.e à la Maison des artistes, à l'AGESSA ou autres organismes, ou bien aura à justifier de sa qualité de travailleur indépendant ou d'auto-entrepreneur. Cette rétribution sera versée par le Lions club après SCULPTURA 2021 qui se termine le 25 avril 2021.

ARTICLE 7: exposition et remise des estampes

Chacun.e des trois lauréat.e.s est invité.e à la soirée privée, en date du 9 avril 2021 à 19h (à confirmer selon l'évolution de la crise sanitaire), pour assister à la remise des estampes aux acquéreurs du « pack ». Cette présence n'est pas obligatoire. S'il ou elle souhaite assister à l'événement, les frais de déplacement et d'hébergement restent à sa charge.

Chacun.e des trois lauréat.e.s aura l'exemplaire « épreuve d'artiste » exposée lors de SCULPTURA 2021 à la nouvelle médiathèque Latour-Maubourg, Valence, entre le 6 et le 25 avril 2021. Il appartient aux lauréat.e.s de se rapprocher du commissaire d'exposition concernant les modalités d'exposition de cette production.

La commission Lions club SCULPTURA 2021
et l'ÉSAD ●●, le 20 janvier 2021.

SCULPTURA 2021

5^e édition

exposition-vente d'art contemporain

Valence – Drôme

contacts: Pascal Thevenet, commissaire de SCULPTURA
pcthevenet@gmail.com
Géraldine Letovanec,
responsable du centre de documentation,
geraldine.letovanec@esad-gv.fr